

Nouvelle Réorganisation de Marssac

=

DROIT D'ALERTE

Le 19 janvier dernier, la bascule de la nouvelle réorganisation de Marssac se mettait en place.

Les premières semaines sont épuisantes pour les agents ...



Les facteurs partent entre 11 heures et midi en tournée et rentrent à 15 heures, 15h30 et parfois jusqu'à 16h30 ou 17 heures, le tout sans manger.

Le lendemain de la mise en place, premier accident du travail à 16h30 alors que la fin de service est

14h07, la factrice épuisée tombe à vélo au milieu de la route manquant de se faire percuter par une voiture.

Charge de travail trop importante...

La colère, le ras-le-bol, la fatigue et l'épuisement professionnel gagnent le personnel pourtant volontaire.

Au fil des semaines, la colère monte et le personnel en a assez d'effectuer quotidiennement des heures supplémentaires de manière systématique.

Certains agents sont dans l'obligation de rouler à contresens pour pouvoir accrocher les boîtes aux lettres et rentrer vers 15h30 alors que la fin de service est 14h07, ils se mettent clairement en danger par conscience professionnelle pour pouvoir écouler le plus de trafic possible.

Les moyens de locomotion ne sont pas adaptés aux tournées.

Le personnel est épuisé, souffre moralement et physiquement, ne dort plus pour certains, croule sous une charge de travail trop importante. Le personnel est en situation de stress lié à cette réorganisation.

La différence entre travail réel et prescrit saute aux yeux, pourtant on ose dire que le personnel rentre à l'heure (se moque t'on de nous ?) Le personnel pleure parfois, pour certains tous les jours, au bureau ou en tournée.

Les agents ayant fourni beaucoup d'efforts se disent déterminés à rentrer à l'heure et à respecter leurs horaires de prise et de fin de service et donc à ramener du courrier quelque soit le trafic.

L'équilibre vie privée, vie professionnelle est clairement en péril...

Pour SUD cette situation ne peut plus durer:

Nous décidons de déclencher un droit d'Alerte et les agents menacent d'exercer leur droit de retrait la semaine suivante.

Le chsct prévient qu'il se réserve le droit de demander une expertise sur la différence entre travail réel et travail prescrit.



Peu importe l'étiquette syndicale, dans la difficulté le personnel se mobilise et n'accepte plus cette situation.

Le 5 Février la direction d'Albi nous reçoit et acte la fin des heures supplémentaires systématiques et le respect des horaires collectifs.

Même si cela est difficile pour les agents car ils sont consciencieux les factrices et facteurs de Marssac rentrent à l'heure et ramènent le courrier qui s'accumule tous les jours.

Vengeance de la direction d'Albi???? N'en doutons pas...

Le Vendredi 12 Février, après avoir passé une semaine complète sous la pluie à se geler tous les jours, après s'être investi dans cette réorganisation, la direction d'Albi ne trouve rien de mieux que de demander au personnel de Marssac d'effectuer 2 heures supplémentaires le samedi.

Autant dire que les agents de Marssac vont finir à 16h/ 16h30 et que leur week end sera bien entamé...Les agents nous font remonter cette information qu'ils trouvent scandaleuse et prennent cela comme une vengeance personnelle. Ils tiennent bon et refusent de faire des heures supplémentaires un samedi.

A nouveau le syndicat SUD alerte la DSCC sur cette méthode de management plus que limite...

Le samedi 13 Février le personnel de Marssac encore tendu de la veille demande aux organisations syndicales FO et SUD de déposer un préavis de grève pour mettre fin à cette situation.

Nous sommes donc reçu le 15 Février et la direction d'Albi prend enfin conscience du mal être des agents et acte :

-Une finalisation de l'organisation pour la prochaine commission de suivi programmée le 10 mars.

-Il est toujours demander aux facteurs de respecter l'heure de fin de service à savoir 14h07.

-La mise à jour du système d'info permettra une bascule du TCD pour le 15 mars. La mise en place de la sécabilité structurelle est donc reportée au 15 Mars.

-Un CTA va être installé sur la tournée 9 dans les prochaines semaines (le temps de le récupérer)

-Une demande d'intérim est faite à compter du 17 février pour permettre au facteur d'équipe d'être en QS jusqu'au 11 mars. Ce temps de QS devra permettre de venir en renfort des tournées qui ramènent du courrier, ou de permettre aux titulaires concernés de pouvoir travailler avec la factrice Qualité à l'amélioration des façades, des itinéraires, du routage etc.

Les factrices et facteurs de Marssac valident ces propositions. Le préavis de Grève n'est finalement pas déposé.

Le syndicat sud et ses membres chsct saluent les factrices et facteurs de Marssac qui ont prouvé qu'en étant unis dans la difficulté et ce, quelque soit l'appartenance syndicale, et avec l'aide du CHSCT, on se devait de dire stop aux réorganisations génératrices de mauvaises conditions de travail pour la santé et la sécurité des agents.

AVEC SUD DANS LA LUTTE...

